



PROCES-VERBAL

DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)  
DE L'ÉCOLE « SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE »

D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réuni le 4 juin 2024

Séance n°35



Étaient présents ou représentés les 13 membres suivants (sur 18 membres) :

Direction de l'EUR SPECTRUM

Membres de droit nommés du CoPil

- M. Philippe BOUCAUD
- M. Laurent BUSÉ
- M. Nelson CHRISTENSEN
- M. François GAUTERO
- M. Thierry GOUDON
- M. Boris MARCAILLOU
- Mme Sophie MARTINI
- M. Uwe MEIERHENRICH
- M. Christian MINIATURA
- Mme Nicole NESVADBA
- M. Jacques-Alexandre SEPULCHRE
- Mme Giovanna TISSONI

Étaient absents ou excusés les 5  
membres suivants :

Membres absents

- M. Alexandre CAMINADA
- M. Elie HACHEM
- M. Guillaume HUYET
- M. Christophe RENAC
- M. Ingo WASCHKIES

Séance animée par : Médéric ARGENTINA et Frédéric CAPPA.

2

Étaient présents les membres invités permanents suivants :

- Mme Ketty GUILLOUZOUIC
- M. Olivier LEGRAND
- Mme Muriel NILLÈS
- M. Jesús ZÚÑIGA PÉREZ

La séance débute à 13h30 en présentiel salle Von Derwies et en visioconférence. Elle est présidée par M. Médéric Argentina et M. Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'École Universitaire de Recherche Sciences Fondamentales et Ingénierie, également dénommée SPECTRUM.

**Ordre du jour**

- I) Approbation du procès-verbal de la séance du 19/03/2024 (vote)
- II) Approbation des attributions de Bourses Doctorales 2024 (vote)
- III) Approbation des attributions de Bourses d'Excellence de niveau Master 2024 (vote)
- IV) Approbation de la répartition des EQHO pour les EC affiliés à nos départements disciplinaires de rattachement (vote)
- V) Information de la direction de l'EUR SPECTRUM
- VI) Questions diverses

**I) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19/03/2024**

Le projet de procès-verbal de la séance du 19/03/2024 a été mis à disposition sous l'espace collaboratif Teams et n'a fait l'objet d'aucune demande de modification à ce jour.

Le procès-verbal de la séance du 19/03/2024 est approuvé à l'unanimité sans aucune modification par les membres du CoPil de l'École Universitaire de Recherche SPECTRUM.

**II) APPROBATION DES ATTRIBUTIONS DE BOURSES DOCTORALES 2024****SELECTION DES DOSSIERS DE BOURSES DOCTORALES**

Les porteurs de projets présélectionnés ont été auditionnés le 22 mai dernier par la sous-commission du COSP. A la suite, l'ED SFA a auditionné et validé tous les doctorants proposés sur les projets retenus comme à financer.

La sous-commission préconise le financement des projets suivants :

- 4 demi-contrats de thèse IDEX, en cofinancement (72 k€ par demi-bourse)
- Frédérique Leclerc pour son projet « *Constraining the tsunami hazards in the epicentral area of the 1956 AMORGOS earthquake with tsunami modeling (TSUNAMORGOS)* »
- Olivier Alibart pour son projet « *Dispositifs et solutions innovantes pour les réseaux de communications quantiques* »
- Anthony Mémin pour son projet « *Mantle anomaly detection for Moon and Mars using tidal deformation and the Earth geophysics software CITCOM/CITCOM-Moon* »
- Héloïse Méheut pour son projet « *Data driven approach for protoplanetary disks turbulence* »

La sous-commission préconise le financement des projets suivants :

- 1 contrat QUANTAZUR (144 k€)
- François Dubin pour son projet « *Quantum simulation of lattice Supersolids with spatially Indirect eXcitons* »
- 1 contrat SFRI (57,5 k€ de l'école, 72 k€ des porteurs)
- Alice Mija pour son projet « *100% Biobased, environmentally friendly, sustainable and recyclable thermosets and composites* »
- Eric Lagadec pour son projet « *Late stages of stellar evolution in binary systems* »
- 1 dossier en liste complémentaire
- Christophe Brouzet pour son projet « *Dynamics of flexible fibers in turbulent channel flows* »

Les résultats seront communiqués à la suite du vote du CoPil de ce jour.  
(Tous les dossiers sont disponibles sous l'équipe Teams du CoPil.)

Questions/Remarques :



- *Le travail de qualité des rapporteurs pour leurs évaluations est souligné par certains membres. (Philippe Boucaud et Jesús Zuniga-Perez)*

Les attributions de bourses doctorales 2024-2025 telles que présentées ci-dessus sont approuvées à l'unanimité par les membres du CoPil de l'École SPECTRUM présents.

III) APPROBATION DES ATTRIBUTIONS DE BOURSES D'EXCELLENCE DE NIVEAU MASTER 2024-2025

SELECTION DES DOSSIERS DE BOURSES DE MASTER

Les responsables de formation ont classé par ordre de priorité les dossiers des candidats souhaitant intégrer leur parcours puis la sous-commission du CoSP a procédé à leur évaluation le 29 mai dernier et préconise le financement des étudiants suivants :

- 5 bourses d'excellence (10 k€/annuel)
- Lou GALLOIS, étudiante en double licence maths-physique à UniCA, pour le M1 OAM (Physique) - sur fonds Idex
- Anaïs ANTONINI, étudiante en double licence maths-physique à UniCA, pour le M1 MAUCA (astrophysique) - sur fonds Idex
- Huy-Hoang Nguyen VÕ, de l'université de Ton Duc Thang au Viêt-Nam, pour le M2 MedBioChem(chimie) - sur fonds SFRI
- Wourozou SANOU, étudiant en M1 MPA à UniCA, pour le M2 MFA (mathématiques) reconduction de la bourse - sur fonds SFRI
- Jorge CARREÑO, étudiant à l'Universidad Catolica du Chili, pour le M2 OAM (physique) - sur fonds Idex (Central)

Les résultats aux étudiants seront communiqués à la suite du vote du CoPil de ce jour.

*(Tous les dossiers sont disponibles sous l'équipe Teams du CoPil.)*

Les attributions de Bourses d'Excellence de niveau Master 2024-2025 telles que présentées ci-dessus sont approuvées à l'unanimité par les membres du CoPil de l'École SPECTRUM présents.

IV) APPROBATION DE LA RÉPARTITION DES EQHO POUR LES EC AFFILIÉS À NOS DEPARTEMENTS DISCIPLINAIRES DE RATTACHEMENT 2024-2025

APPROBATION DES ÉQUIVALENCES HORAIRES (EQHO) 2024-2025

PRÉSENTATION DE LA VENTILATION DES EQHO 2024/2025  
AFFECTÉES A LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

⇒ Enveloppe globale de l'école via UniCA : 645 heures (575h pour intérêt pédagogique et 70h pour intérêt général)



⇒ Enveloppe d'heures payées sur RP : 438 heures, soit 20 k€

- 4 demandes « Direction adjointe d'UMR et d'UPR » (180 h, soit 8.2 k€)
- 34 demandes de « responsabilités de Master » (703 h, soit 32.1 k€; dont 58 h sur RP, soit 2.7 k€)
- 26 demandes de « missions spécifiques » (374 h, soit pour un montant de 17.1 k€)

*(responsable unité pédagogique du Département Disciplinaire, responsable d'une unité d'enseignements à grands effectifs, etc.)*

- Total des demandes 2024/2025 : 1083 h, soit 49.5 k€, dont 20 k€ sur RP

⇒ Validation des demandes en CAC R le 11 juillet 2024.

#### Questions/Remarques :

- *Le travail de qualité du SRHP pour son interaction avec les départements et pour leur synthèse est souligné. (Frédéric Cappa)*
- *L'École SPECTRUM a-t-elle le budget pour financer ces équivalences horaires ? (Philippe Boucaud)*
  - ⇒ *L'École a bien les fonds mais les actions budgétaires devant être validées en CoPil, nous vous demandons si vous y êtes favorables. (Frédéric Cappa)*

La répartition des EQHO telle que présentée et proposée pour les EC affiliés à nos départements disciplinaires de rattachement est approuvée à l'unanimité par les membres du CoPil de l'École SPECTRUM présents.

5

### MODULATIONS DE SERVICES

#### MODULATION DE SERVICE D'ENSEIGNEMENT PAR LES E/C

La sollicitation d'une modulation de service ou de son renouvellement dans le cadre d'un projet de recherche ou d'une subvention ANR peut être accordée par l'établissement.

⇒ nécessite l'accord des directions du département disciplinaire, du laboratoire et de l'École.

La prise en charge financière de la modulation par le projet doit être pensée en amont, au moment de la construction du projet pour s'assurer de l'éligibilité du budget pour ce type de dépenses.

⇒ sans source de financement déclarée dans le formulaire, les demandes accordées par l'établissement seront facturées au laboratoire.

⇒ Validation des demandes en CAC R le 11 juillet 2024.

#### Questions/Remarques :

- *Il est nécessaire que la prise en charge financière des modulations soient comptabilisée dans le cadre du projet que dépose les porteurs de projets sur les différents AAP. Pour cela, il serait pertinent que vous diffusiez l'information dans vos laboratoires et que vous incitez*



- vos collègues E/C à demander une enveloppe supplémentaire pour financer les décharges d'enseignement lorsqu'ils déposent des dossiers quel que soit le guichet. (Médéric Argentina)*
- *Les demandes de modulations de services doivent être dûment complétées en cochant la case de financement et en indiquant le montant adéquat. Elles doivent être signées par le (la) DU et son équivalent au niveau de département. Le CAC a voté l'an dernier une délibération pour que les demandes de modulations soient prises en charge par les laboratoires. (Frédéric Cappa)*

La répartition des EQHO telle que présentée et proposée pour les EC affiliés à nos départements disciplinaires de rattachement est approuvée à l'unanimité par les membres du CoPil de l'École SPECTRUM présents.

## V) INFORMATION DE LA DIRECTION

### VIE INSTITUTIONNELLE

#### BIENVENUE À

- Ann Lemahieu en tant que chargée de mission Formation de l'école SPECTRUM au côté d'Olivier Legrand. Elle sera la référente notamment sur la partie Portail S&T. Nous sommes extrêmement heureux qu'elle ait accepté de rejoindre notre équipe.

6

#### GROUPES DE TRAVAIL

- Création d'une équipe Teams à destination de tous nos responsables de parcours et création de groupes de travail spécifiques (notamment sur le volet communication : site, salons, etc.)

#### Questions/Remarques :

- *La création de groupes de travail est à destination de tous nos responsables de parcours au sein du périmètre de l'École SPECTRUM. Pouvez-vous préciser si les portails sont compris ? (Olivier Legrand)*
  - ⇒ *Non, seuls nos masters sont concernés. (Ketty Guillouzouic)*

#### CALENDRIER

- La séance du CoPil du 25 juin qui avait été anticipée à la date de ce jour et de ce fait, annulée, est remise au calendrier. La séance du 25 juin sera en grande partie dédiée à la campagne de postes.

*NB : mise à disposition d'un outil de recherche « ODJ\_CoPil\_Summary » via le canal « Réunions » de l'équipe TEAMS pour faciliter la transmission d'information.*

#### Questions/Remarques :

- *La séance du CoPil du 25 juin étant une séance d'arbitrage, pourriez-vous me confirmer qu'elle nécessite des informations de notre part en amont car je n'ai pas reçu le mail de cadrage dû à des problèmes temporaires de messagerie. (Boris Marcaillou)*



⇒ Effectivement, pour préparer cette séance, le SRHP et la direction de l'École étudieront vos propositions entre le 20 et le 25 juin. Nous vous renvoyons le mail sur une autre adresse mail. Merci de nous informer dès que le problème de mail est réglé. (Frédéric Cappa)

#### ELECTIONS DES ECOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE

- Élections des COSP

- Elections de la Direction

Calendrier : avant fin 2024

Fin de mandats :

> le 20 octobre 2024 pour les EC et BIATSS élus du COSP

> le 18 novembre 2024 pour les étudiants élus du COSP

> Le 8 décembre 2024 pour la Direction de l'école

Les membres du COSP peuvent siéger jusqu'à leur remplacement, en revanche, la fin de mandat est ferme pour les directions en exercice dont les statuts ne prévoient pas qu'ils siègent jusqu'à leur successeur.

#### CALENDRIER PROPOSÉ : ÉLECTION DES MEMBRES DU COSP

7

Date limite d'affichage physique des listes électorales (20 jours au moins avant le scrutin)	Mercredi 23 octobre 2024
Dépôt des candidatures (date limite – au maximum 15 jours francs et 5 jours francs minimum avant la tenue du scrutin)	Mardi 5 novembre 2024 12h
Affichage et mise en ligne sur le site Web des listes de candidatures et des professions de foi	Vendredi 8 novembre 2024
DATE D'OUVERTURE DU SCRUTIN	<b>Mercredi 13 novembre 2024 à 9h</b>
DATE DE CLOTURE DU SCRUTIN	<b>Jeudi 14 novembre 2024 à 17h</b>
Dépouillement	Jeudi 14 novembre 2024
<b>Proclamation et affichage des résultats</b> - mise en ligne sur le site Web (dans les 3 jours – D719-37 C.edu)	<b>Lundi 18 novembre 2024</b>

Contrainte forte : Vacances scolaires du 19 octobre au 4 novembre 2024 (pause pédagogique du 26 octobre au 4 novembre).



## CALENDRIER PROPOSÉ : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA DIRECTION

Convocation par chaque EUR de la séance dédiée à l'élection (15 jours ouvrés avant la séance)	Entre le 18 <sup>1</sup> et le 22 novembre
Convocation par la DAJIM du COPIL UniCA (au plus tard quinze jours avant la date de la séance)	Jeudi 28 novembre ou Vendredi 29 novembre
Séance spéciale (COSP + COPIL) au sein de l'EUR	Entre le 9 et le 13 décembre
Séance du COPIL UniCA	Lundi 16 décembre ou mardi 17 décembre
Mise à la signature des arrêtés de nomination par la DAJIM	Mercredi 18 décembre

Contrainte forte : Vacance de la Direction de l'école à compter du 8 décembre et ce jusqu'à la fin de l'année.

*Remarques :*

- Un Sénat sera tenu entre le 9 et le 13 décembre 2024, la convocation doit être envoyée au minima 15 jours ouvrés avant la séance pour des raisons réglementaires. (Médéric Argentina)

8

## RECHERCHE

## RESULTATS DE L'AAP JEUNES CHERCHEURS IDEX

La sous-commission du COSP s'est réunie le 23 mai dernier pour classer les dossiers des candidats. Elle a classé 6 dossiers prioritaires. La direction de l'école a défendu ces dossiers lors de la réunion avec l'Idex le 31 mai dernier qui a sélectionné 12 candidats au total (et 8 en liste complémentaire). La validation définitive de ces lauréats interviendra le 19 juin 2024 en CoPil Idex.

## CAMPAGNE DE POSTES 2025

Calendrier : besoins priorités (des unités de recherche combinées aux départements disciplinaires) à faire remonter au SRHP au plus tard le 20 juin 2024 à midi.

*Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas interclassé lors du CoPil du 25 juin 2024.*

## ACTIVITES SUR LE PERIMETRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Suite à l'échange avec Erwin Franquet, VP transition environnementale et sociétale, il a été demandé d'effectuer un recensement des activités menées dans les laboratoires sur cette thématique. Un projet de labo, institut, fédé... sur la transition écologique est également en cours de réflexion. Deadline de remonter des informations à la direction fixée au 8 juillet 2024.

## DEMANDE D'INTEGRATIONS D'UMR SUR NOTRE PERIMETRE





Structures concernées : UMR CHREA, UMI MAJULAB, UMI IFCAM, UAR IES Cargèse en « principal » ; UAR CCMA et UMR ECOSEAS en « secondaire ».

Modus operandi : validation du CoPil de l'école puis du CA d'UniCA.

Remarques :

- *UniCA est cotutelle de l'IFCAM (Indo-French Centre for Applied Mathematics). (Médéric Argentina)*
- *Nous avons beaucoup de relations avec cette UMI historique. (Thierry Goudon)*
  
- *UniCA est en cotutelle avec l'UAR IESC (Institut d'Etudes Scientifiques de Cargèse). Il pourrait être intéressant d'intégrer cet institut au sein de l'École SPECTRUM et de notre CoPil. (Médéric Argentina)*
  
- *L'UARCCMA, le Centre Commun de Microscopie Appliquée situé au Campus Valrose d'UniCA souhaiterait être intégré dans le périmètre de l'École SPECTRUM. (Médéric Argentina)*
  
- *L'UMR ECOSEAS est affectée en rattachement « principal » sur les Écoles Universitaires de Recherche LIFE et ODYSSÉE et a demandé un rattachement « secondaire » sur l'École SPECTRUM. Nous souhaitons que les financements accordés par l'École SPECTRUM soient dédiés uniquement aux structures en adossement principal à l'École. (Médéric Argentina)*
  - ⇒ *Un laboratoire ne peut être rattaché qu'à une seule école doctorale. L'UMR ECOSEAS étant rattachée à l'École Doctorale Sciences Fondamentales et Applications (ED SFA), elle ne peut pas être pas rattachée à l'École LIFE. (Giovanna Tissoni)*
  - ⇒ *Il nous a été régulièrement fait remarquer que les thématiques de l'UMR ECOSEAS s'apparentent aux mathématiques et à la chimie, or je suis d'avis qu'elles relèvent davantage de la biologie. C'est la raison pour laquelle je trouverais pertinent que l'UMR ECOSEAS ne soit pas rattachée à l'École SPECTRUM (ni en adossement principal, ni en « secondaire ») mais soit officiellement rattachée et obtienne des bourses via l'École Doctorale de LIFE. (Médéric Argentina)*
  - ⇒ *Pour précision, l'UMR ECOSEAS est bien rattachée à l'ED SFA bien que leur École Universitaire de Recherche principale soit LIFE. C'est une anomalie qui a été relevée lors de la dernière évaluation HCERES. (Giovanna Tissoni)*
  
- *Je m'interroge sur l'intérêt qu'a une UAR d'être dans le périmètre de l'École SPECTRUM? (Boris Marcaillou)*
  - ⇒ *Leur intérêt serait de faire partie de notre Comité de Pilotage et d'avoir une vision globale sur la thématique disciplinaire. (Médéric Argentina)*
  
- *La nouvelle demande d'adossement de l'UMR CRHEA sur le périmètre de l'École SPECTRUM se justifie par le fait que leurs statuts ont été modifiés. Initialement « Unité Propre de Recherche » du CNRS, le CRHEA a été transformé en « Unité Mixte de Recherche » (CNRS-UniCA) au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il s'agit donc d'une actualisation administrative. (Ketty Guillouzouic)*
- *Cette actualisation est soumise à un vote des membres du CoPil de l'École SPECTRUM. (Frédéric Cappa)*

**PEDAGOGIE****FORMATIONS EN APPRENTISSAGE**

Le CA du CFA FORMASUP Méditerranée a donné un avis favorable pour l'ouverture des formations AGI et OPTIQ, en alternance, en M2. Les responsables des formations en alternance doivent faire l'objet d'une nomination officielle au prochain CoPil.

=> Veuillez nous indiquer tout changement dans les directions des parcours au plus tard le 17 juin 2024.

**PRIMES D'INTERESSEMENT AXE 3**

Suite à la séance du CoSP du 21/11/2023 ayant à l'ordre du jour un point concernant la répartition des primes individuelles d'intéressement EC, des membres ont émis le souhait de voir constituer un groupe de travail sur le sujet pour reconnaître aussi le travail des responsables de formation qui s'investissent dans nos masters Recherche. Des membres issus de chaque champ disciplinaire sont requis (des mathématiciens et des chimistes se sont portés volontaires pour le moment).

Trois séances de travail sont à planifier entre juin et septembre prochain.

**FLECHAGE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE**

La plateforme SOLTEA est ouverte jusqu'au 2 août pour la 1<sup>ère</sup> vague (2<sup>ème</sup> vague du 12/08 au 4/10/2024).

---

10

Notre chargée de communication est en train d'élaborer les supports de communication (différents e-mailing selon les cibles et bannière RS) pour les mettre à disposition des différents acteurs concernés (secrétariats de département, cellule pro, EC...).

=> Point avec les différents acteurs et transmission des éléments d'ici mi-juin.

**Proposition de répartition de la TA**

Les modalités de répartition de la TA 2024 :

- 30% : prélevé par l'école sur chaque versement (pot commun école)
- => les agents impliqués seront éligibles à la prime d'intéressement axe 3
- 70% : répartition entre formations et départements

*NB: dernier versement le 25 octobre 2024 => 1 mois pour effectuer les dépenses*

**Questions/Remarques:**

- *Nous incitons les départements à être actifs sur les recherches de TA. (Médéric Argentina)*
  - ⇒ *Nous pourrions envoyer un fichier PDF aux entreprises afin que les directeurs de départements puissent le diffuser. (Uwe Meierhenrich)*

**RETOUR SUR LA PREMIERE EDITION DES MASTER LIVE**

Cette 1<sup>ère</sup> édition s'était tenue le 19 mars et avait présenté 4 de nos parcours afin d'assurer une représentativité de nos disciplines (4 départements disciplinaires) et de notre offre de formation (50% orienté recherche / 50% orienté industrie).

Louis de Barros (AGI), Fabrice Mortessagne (OAM), Elisabeth Pecou (IM) et Cyrille RONCO (MedBioChem) avait participé au côté de Médéric Argentina à cet événement.



- ❖ Points forts : un taux d'ouverture de l'e-mailing de 82 % (intérêt prononcé des étudiants), engagement et contenu apprécié sur Instagram  
Il a donc été décidé de reconduire cet événement.
- ❖ Points à améliorer pour la prochaine édition : Faible audience et durée d'attention limitée : peu de connexion avec 87 vues en moyenne (67 pour Spectrum) et une durée de visionnage de seulement 8 min sur 1h.
- ❖ Pistes d'amélioration : contenu spécifique, révision du format et du timing et anticipation de la campagne de communication.

VI) QUESTIONS DIVERSES

*Pas de question.*

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 14h45.

Date du prochain CoPil le mardi 25 juin 2024 à 13h30 salle Von Derwies et en distanciel.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'École Universitaire de Recherche « Sciences Fondamentales et Ingénierie ».

11

Médéric ARGENTINA

Frédéric CAPPÀ